

## **La politique de l'énergie**

### **Quelle est la nature de cette crise de l'énergie ?**

#### **Une crise de transition énergétique**

La crise actuelle n'est pas une crise de pénurie. C'est une crise de transition énergétique majeure, de transition vers une énergie plus chère et mieux utilisée. Il y a un problème de l'offre, qui se répercute sur les prix du pétrole et du gaz. Et il y a la nécessité d'une efficacité énergétique accrue. La crise se traduit d'abord par la hausse des prix de l'essence et du gaz (les courbes sont proches l'une de l'autre : 20 à 22 % sur un an).

Les causes sont l'insuffisance de production et de raffinage et, aussi, les privatisations. Certes, la capacité de production augmente, mais moins vite que la consommation, qui augmente beaucoup sous l'impulsion des pays émergents (Chine et Inde, notamment, qui ont une croissance exponentielle de leur consommation énergétique).

Comme il s'agit des pays les plus peuplés de la planète, cela provoque des secousses sur le marché de l'énergie. Mais il faut noter de grandes différences de consommation selon les pays, lesquelles reflètent des différences de croissance économique (les besoins de la Chine en électricité sont en rapport avec son taux de croissance annuel de 10 %).

Les pays de l'OPEP, qui possèdent 75 % des réserves mondiales de pétrole, ont décidé de faire monter les prix à un niveau (70 dollars le baril, au plus haut) qui n'atteint pas encore le niveau du premier choc pétrolier en 1973-1974 (88 dollars, en monnaie actuelle).

Les réserves et ressources mondiales de pétrole, gaz et charbon sont importantes et il reste des marges de manœuvre importantes : meilleure efficacité énergétique, réorientation des choix économiques en rapport avec l'énergie.

#### **La politique énergétique est nationale (pas de politique européenne)**

L'énergie (payée en dollars) a coûté 38 milliards € à la France en 2005 (+ 35 % par rapport à 2004). En France, l'électricité disponible, provenant pour moitié d'importations, pour moitié de la production intérieure, doit couvrir 105 % des besoins. La production nationale est d'origine nucléaire (78 %) et hydraulique pour l'essentiel.

La France est pauvre en énergies fossiles et leader mondial dans la lutte contre l'effet de serre. Il n'y a aucune raison d'aller vers une augmentation des prix de l'électricité. Dans le monde, 5 % de l'électricité produite est d'origine nucléaire. A l'inverse de la France, de nombreux pays restent gros consommateurs de charbon.

Le handicap des éoliennes est de ne fonctionner (et donc de ne fournir de l'énergie) qu'à temps partiel. Leur apport dans la production électrique est très faible en France (0,5 % à comparer aux 4 % en Allemagne). L'énergie solaire (thermique ou photovoltaïque) a été très peu valorisée jusqu'à présent.

## **La nécessité d'une politique énergétique cohérente**

Nos besoins en énergie les plus forts sont dans le résidentiel tertiaire et les transports (stabilité dans l'industrie, diminution dans l'agriculture). En conséquence, nous devons réduire les besoins dans le résidentiel tertiaire et développer les transports collectifs. Avant tout, il nous faut une politique énergétique cohérente.

Il n'existe pas de ministère de l'énergie. C'est le ministre de l'économie et des finances qui a en charge la politique de l'énergie, les yeux fixés sur les marchés.

## **Le problème des déchets**

Les déchets radioactifs, ainsi que le coût du démantèlement des centrales nucléaires, constituent l'objection majeure au développement de l'énergie nucléaire. Les déchets sont classés en trois catégories, selon leur degré de radioactivité : faible, moyen, haut. Les déchets hautement radioactifs font 95 % de la radioactivité et la durée de celle-ci peut aller jusqu'à plusieurs centaines de milliers d'années.

Une loi existe (la loi Bataille) pour le traitement de ces déchets, qui devrait déboucher sur une solution de stockage dans moins de vingt ans. L'entreposage en surface devrait être remplacé par un stockage profond, actuellement en expérimentation dans un laboratoire souterrain dans la Meuse (à 800 mètres de profondeur, l'argile est aussi compact que le granite).

Selon la procédure prévue dans la loi, la période d'expérimentation pourrait durer encore dix à quinze ans. Ensuite, une décision sera prise concernant la mise en œuvre du stockage.

## **Le développement des énergies renouvelables**

Par ailleurs, la recherche fondamentale continue. En plus de l'énergie nucléaire, la recherche s'est orientée vers la capture du gaz carbonique issu des centrales à charbon. Il y aurait donc une possibilité de production d'électricité à partir de charbon propre.

En ce qui concerne les énergies renouvelables, les plus intéressantes sont l'énergie solaire photovoltaïque et le biodiesel. Le secteur du BTP semble très approprié à l'utilisation de ce type d'énergie. Ainsi, la part de l'énergie nucléaire dans la production d'électricité française pourrait être ramenée de 78 % à 65 % en développant les autres sources d'énergie.

## **L'enjeu de la nouvelle technologie EPR**

La construction d'un réacteur nucléaire EPR (nouvelle technologie plus puissante, plus économique et plus sûre) à Flamanville (Manche) est contestée, notamment, par les Verts, qui en font un enjeu prioritaire dans les discussions avec le PS et donnent l'impression d'être les religieux de l'antinucléaire. En 1997, ils ont réussi à faire arrêter le programme de recherche Superphénix (dont l'absence s'est fait sentir par la suite).

Les conditions ne sont plus les mêmes aujourd'hui, aux niveaux national et international. Au laissez-faire actuel, la volonté politique doit prévaloir demain.

La France a besoin de démontrer, avec le groupe public AREVA, qu'il est possible de construire, dans les délais, un réacteur de la nouvelle génération EPR. Car la relance du

nucléaire est d'actualité dans le monde. Les USA (où l'Etat fédéral contrôle l'énergie), notamment, préparent un plan de développement des centrales nucléaires.

### **La durée de vie des centrales nucléaires et leur démantèlement**

En ce qui concerne le démantèlement, un fonds important de provisionnement a été créé par EDF. Jusqu'en 2020, il n'y aura pas de problèmes, s'agissant de petites centrales. Ensuite, ce sera plus difficile, car cela concernera de plus grosses unités.

La durée de vie des centrales en activité n'est pas limitée à trente ans. Arrêter la centrale construite en Alsace en 1975 serait un gâchis. Aux USA, il existe des centrales qui ont été construites il y a cinquante ans. Les nouveaux réacteurs type EPR seront encore plus durables. Il ne faut pas attendre, car la quatrième génération n'existera pas de sitôt.

**\*Le député du Nord s'exprime ici en tant que rapporteur de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques et, bien sûr, n'engage pas le MRC.**

**\*\*Ce texte a été rédigé par Michel SORIN à partir de ses notes. Il n'a pas été relu par Christian Bataille.**